

Sensibilisation aux risques psychosociaux



OBJECTIFS

- ◆ Définir les risques psychosociaux
- ◆ Comprendre les conséquences sur la santé au travail
- ◆ Montrer les conséquences pour l'entreprise
- ◆ Apprendre à repérer les difficultés psychosociales dans l'entreprise
- ◆ Aborder la prévention
- ◆ Confrontation des expériences dans ce domaine

PUBLIC

Direction, encadrement, services GRH et sécurité, Membres des CHSCT, IRP

ANIMATEUR

Didier ANTHOR

DÉROULEMENT

1 journée

DATES

21 janvier, 04 février, 04 mars, 24 mars 2010

LIEU

1 journée

PRIX

- en inter entreprise : 250 € par personne

Cette formation peut être intégrée dans le plan de formation ou le cadre du DIF

- En intra entreprise : nous consulter

CONTEXTE

Devant la montée des risques psychosociaux les entreprises doivent s'engager dans leur prévention ; or les acteurs se sentent souvent démunis. Pour y répondre de manière adéquate, cette problématique complexe mobilise une expertise pluridisciplinaire rarement détenue en interne. La première étape de cette prévention vise à sensibiliser ces acteurs avec une information soutenue de l'expérience de professionnels de ce domaine spécifique. Il est nécessaire de dépasser les effets nocifs des lieux communs et des vues déformées par la médiation de ces phénomènes pour accéder à une compréhension pertinente des processus à l'œuvre et enclencher un changement à travers la prise de conscience des individus et du collectif.

CONTENU

Définitions et enjeux des risques psychosociaux

- Appréhender le concept de risque psychosocial
- Explication approfondie des processus à l'œuvre : stress, dépression, épuisement professionnel, violence morale
- Les obligations légales de l'employeur (textes de loi et jurisprudence)

Compréhension des conséquences sur la santé au travail et sur l'entreprise

- Déterminer les manifestations de la souffrance au travail
- Décrire et partager les effets sur l'organisation du travail (démotivation, atteinte de la productivité et de la qualité, conflictualité...)

Repérer et analyser les difficultés psychosociales à l'intérieur de l'entreprise

- Approcher les facteurs de risque
- Détecter les indicateurs d'alerte
- Etablir un pré diagnostic

Mettre en place la prévention du risque psychosocial

- Faire un tour d'horizon des démarches et outils utilisables (entretiens, enquêtes, questionnaires...)
- Organiser et coordonner la démarche collective (acteurs internes et externes)
- Echanger sur les expériences de chacun